



COMMUNE
DE
RAMATUELLE

☎ 04 98 12 66 66
Fax 04 94 79 26 33
info@mairie-ramatuelle.fr
www.ramatuelle.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Ramatuelle, le - 7 FEV. 2018

Le Maire de Ramatuelle

à

Monsieur le Préfet
DDTM - Commission départementale de
la préservation des espaces agricoles,
naturels et forestiers
BP 31209
83070 TOULON CEDEX

N°27/2018 CAB. GM/LG

Objet : Avis sur le projet de règlement local de publicité arrêté

P.J : Délibération et dossier de RLP sur CD-Rom

R.A.R. n° 2C 096 735 4554 2

Affaire suivie par le Chef de Cabinet

Monsieur le Préfet,

En application de l'article L581-14-1 du code de l'environnement, j'ai l'honneur de vous adresser le dossier du projet de règlement local de publicité de la commune et la délibération du conseil municipal du 30 janvier 2018 arrêtant ce projet, afin de recueillir l'avis de la Commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévu à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Roland BRUNO